



Litige facturation fin de location leaseplan 5 ans après

Par **larchi**, le **29/09/2013** à **13:15**

Bonjour,

Je viens de recevoir une mise en demeure de leaseplan me demandant de payer un solde de facture de fin de contrat location de voiture de avril 2008 avec lequel je n'étais pas d'accord, et que j'ai contesté par lettre recommandée restée sans suite. J'ai classé ce dossier en juillet 2013, 5 ans révolus, aucun signe ni autre démarche de leur part jusqu'au début septembre.

Je mettais en cause le calcul de leur facture. Depuis, mes réclamations faites par Lettres recommandées en 2008, pourquoi sont ils restés dans le silence ?

MA QUESTION : existe-t il un délai au delà duquel leur poursuite est invalidable ? que dois je faire ?

[fluo]**Merci d'avance**[/fluo] (formule indispensable pour recevoir des réponses).